

**Permanences :**

**Où ?**

Centre Social  
de Montfort-le-Gesnois  
1 place Jacques Moreau

**Quand ?**

**Les vendredis de 9h00 à 11h30**

- 02 décembre 2011
- 16 décembre

- 06 janvier 2012
- 20 janvier
- 03 février
- 17 février
- 02 mars
- 16 mars
- 30 mars

**Où ?**

Bibliothèque  
du Breil-sur-Mérize  
8 rue Tisserands

**Quand ?**

**les samedis de 10h30 à 12h00**

- 10 décembre 2011
- 14 janvier 2012
- 28 janvier
- 11 février
- 25 février
- 10 mars
- 24 mars

**Quand on m'écoute,  
j'y vois plus clair...**

**Un seul numéro :**

**☎ 02 43 76 70 25**

**Julien VERGNAULT, Directeur du Centre Social de Montfort-le-Gesnois**

*Après deux ans d'existence des "lieux d'écoute en milieu rural" et l'ouverture d'une nouvelle permanence au Breil-sur-Mérize, le Comité de pilotage s'est donné les moyens et le temps de réfléchir et de créer un nouveau plan de communication.*

*Communiquer, c'est informer, promouvoir son activité auprès d'un public, entretenir son image, donner son identité, sa personnalité, pour être connu et reconnu. « Pour être vu, il faut se donner à voir ».*

*Il était donc important de se doter d'un logo et d'un nom "les intervals de l'écoute", mais aussi de repenser la manière de communiquer auprès du public. Un logotype permet d'identifier de manière unique et immédiate une action. Notre nouveau logo est le fruit d'une réflexion de plusieurs mois et nous sommes fiers d'affirmer qu'il s'agit de "notre marque de fabrique".*

*De nos jours, de plus en plus de personnes sont en situation de précarité ou de solitude, il est donc important qu'elles sachent que "les intervals de l'écoute" existent. C'est pourquoi, pour ces personnes, nous nous devons de communiquer, de nous faire connaître, pour que lorsqu'elles en ressentent le besoin, elles sachent que sommes là.*

*Pour notre logo, nous avons fait appel à Philippe JACONELLI, graphiste. Il a non seulement produit un travail en cohérence à notre demande, mais nous a également impliqués pendant l'élaboration du logo.*

*« Le parti pris graphique du logotype était de mettre en avant l'effet positif et dynamisant de l'écoute, sur l'individu. Le "V" d'intervals se présente comme un rebond, avec un avant et un après. D'un côté, la démarche personnelle de l'écouté(e), et de l'autre, un mouvement vers un mieux-être. Le contraste entre le bleu et l'orange vient souligner ce changement d'état. La "virgule" bleue et la pastille orange représentent l'intégration des intervals de l'écoute dans le dispositif global de l'accompagnement des personnes. La représentation géographique du département au second plan vient réaffirmer notre identité rurale et souligner notre implication dans le quotidien de chacun. »*

## INFORMATIONS

*Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011, le territoire des cinq communes (Ardenay, Soultré, Surfonds, Le Breil-sur-Mérize, Nuillé-le-Jalais) bénéficie des "intervals de l'écoute", service du Centre Social de Montfort-le-Gesnois. Une permanence d'écoute a ouvert ses portes le samedi matin, au Breil.*

Les écoutants bénévoles des *intervals de l'écoute* sont présents à la Bibliothèque du Breil-sur-Mérize (que nous remercions) un samedi sur deux. Ils sont formés à l'écoute et

supervisés. **Les permanences sont anonymes, gratuites et confidentielles.**

Après une campagne d'information faite au plus près de la population et

grâce à l'adhésion des maires des communes concernées, nous espérons qu'un maximum de personnes pourra bénéficier de ce nouveau service qui vise à améliorer la qualité de vie en milieu rural et à rompre l'isolement. Pour remplir au mieux cette mission et renforcer l'équipe existante, les "intervalles de l'écoute" recherche de futurs

écoutants. C'est donc un appel que nous lançons à tous les acteurs du canton pour nous aider à nous faire connaître.

*Pour tous renseignements, s'adresser au Centre Social de Montfort-le-Gesnois au : 02 43 76 70 25*

## 4 QUESTIONS À...

Jean Paul HUBERT, Maire du Breil-sur-Mérize

**1** *En tant que maire, que représente pour vous l'ouverture d'une permanence d'écoute sur la commune ? Pourquoi avez-vous soutenu ce projet ?*

Le Breil est une commune rurale, et l'on constate de plus en plus un isolement notamment chez les personnes âgées, sans doute dû à l'éloignement des familles pour des raisons souvent professionnelles et à notre société qui est de plus en plus individualiste. Ce lieu d'écoute est une opportunité pour notre population. Elle peut désormais s'exprimer, échanger avec des personnes attentives en toute simplicité.

**2** *Qu'avez-vous envie de dire à la population ?*

J'encourage la population à venir au lieu d'écoute même si la démarche n'est pas facile. Les écoutants sont là pour vous accueillir, ce sont des personnes disponibles, discrètes qui respecteront votre anonymat.

**N'hésitez pas à vous renseigner en téléphonant au Centre social au 02 43 76 70 25.**

**3** *Que comptez-vous faire pour soutenir cette action, ce service nouveau dans la commune ?*

Comme pour tous les services et activités de la commune, nous communiquerons régulièrement sur les bulletins municipaux et sur le site internet de la commune.

Tout en sachant que le bouche à oreille est la meilleure communication dans un petit village !

**4** *À quelles conditions, selon vous, ce nouveau service va-t-il vivre et se développer ?*

Il faudra être patient et régulier dans les permanences, le fait d'être dans les locaux de "Familles Rurales" peut aussi aider notamment avec la permanence de la bibliothèque. Nous devons garder à l'esprit l'existence de ce service et le promouvoir au quotidien, au fil du contact avec la population.

Je suis satisfait que ce nouveau service soit mis en place sur notre commune. C'est un outil formidable pour lutter contre la solitude et l'isolement.



## La phrase du mois :

« *Tout refus de communication est une tentative de communication ; tout geste d'indifférence est un appel déguisé.* »

Albert CAMUS

**Comité de rédaction :** Julien VERGNAULT (Directeur du Centre Social) – Marie-Christine MOUY (Coordinatrice des lieux d'écoute) – Le Comité de pilotage des intervalles de l'écoute – Véronique MARTIN et Jean-Mathieu LAFARGUE (Espace écoute Formation)

